

Chez TUI, voyagez avec le sourire!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

INDONESIE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de sortie du territoire indonésien. Le passeport doit être en très bon état (pages déchirées, couverture en mauvais état, etc. sont un motif de refus d'entrée sur le territoire indonésien). Prévoir 3 pages vierges dont 2 face à face.
- Un billet retour ou autre justificatif de sortie de territoire est exigé par les autorités indonésiennes.
- Visa obligatoire. Pour un séjour de moins de 30 jours il est possible de l'obtenir à l'aéroport d'arrivée (visa payant : 500 000 roupies (environ 30€), payables en dollars US ou en euros, valable 30 jours). Il est également possible de faire une demande de visa, https://evisa.imigrasi.go.id/, d'une validité de 90 jours pour une durée de 30 jours. Il est reconnu pour des entrées aux aéroports internationaux Soekarno-Hatta de Jakarta, Ngurah Rai de Bali et à Surabaya, Medan, Manado et Yogyakarta. Tarif : 500 000 roupies.
- Depuis le 01 octobre 2025, **Arrival Card digitale « All Indonesia » obligatoire** à remplir pour tous les points d'entrées d'entrée du pays. Déclaration gratuite à remplir 48 heures avant l'arrivée sur le site https://allindonesia.imigrasi.go.id . Le QR code généré devra être présenté à l'arrivée.
- Pour les clients se rendant à Bali, **taxe obligatoire** de 150 000 IDR (env. 10€) pour tous les voyageurs (adultes, enfants) à payer avant l'entrée sur le territoire via le site https://lovebali.baliprov.go.id. Un QR code transmis par email sera à présenter aux points de contrôles
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale
- •Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés:

- Traitement anti paludéen (classification groupe 3 hors Bali).
- Vaccination contre la rage.
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- · Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez <u>ICI</u> des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.